

Richesse de villages et de diversité

Située sur un territoire qui s'étend de la plaine du Rhône aux Alpes bernoises, Ayent est une commune aux activités variées, allant de la viticulture au tourisme.

La commune s'efforce depuis les années 90 d'engager des démarches de gestion durable de l'énergie.

La station d'Anzère, village le plus connu de la commune, s'est vue équipée d'une centrale de chauffage au bois qui a d'abord alimenté 13 immeubles, 2 hôtels ainsi qu'un centre wellness. De nouveaux raccordements ont été réalisés depuis, jusqu'à alimenter 50% des lits touristiques en 2015. Exemple, le projet a été récompensé en 2011 par le prix Climat de Zurich. L'ensemble des bâtiments communaux de St-Romain, le chef-lieu, sont également raccordés à un réseau à bois depuis 2004.

Signataire de la Convention des Maires, Ayent visait pour 2020 les « 3x20 », soit l'augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique, la réduction de 20 % des émissions de CO₂ et la couverture des besoins énergétiques par 20 % d'énergies renouvelables. Ces objectifs sont d'ores et déjà largement atteints en 2015 en ce qui concerne la réduction des émissions de CO₂ (-45%) ainsi que la part couverte par les énergies renouvelables (38%).

La politique énergétique fait l'objet d'un programme détaillé sur la période 2017-2020. Ce dernier précise par exemple que 75 % de l'énergie pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments publics devront être produits par des sources renouvelables dès 2020. La durabilité, l'exemplarité, l'efficacité et la créativité sont les quatre axes sur lesquels Ayent travaille en parallèle, envisageant la question énergétique comme une « philosophie d'entreprise » de l'administration communale.

Les projets phares de la politique énergétique

- Une comptabilité énergétique permet de suivre les bâtiments de la commune. L'affichage Display est la règle.
- La place d'Anzère est en zone piétonne, et un système de voiture-navette est en place en station.
- Depuis 2004, les particuliers bénéficient de subventions importantes pour la réalisation de travaux favorisant les économies d'énergies et les énergies renouvelables.
- Le centre scolaire de Botyre a été assaini et son chauffage à mazout remplacé par un système à bois.
- 108 m² de panneaux photovoltaïques sont installés sur l'ancienne école de Botyre, et 14 m² sur une maison en paille.
- Fr. 750 000.- ont été alloués au renouvellement de l'éclairage.

Maison de la commune

En quelques chiffres

Commune :Ayent
Canton : Valais
Nombre d'habitants : 3971
Superficie : 55,13 km²
Internet : www.ayent.ch

Première labellisation Cité de l'énergie :
..... 2004



Nicole Bonvin



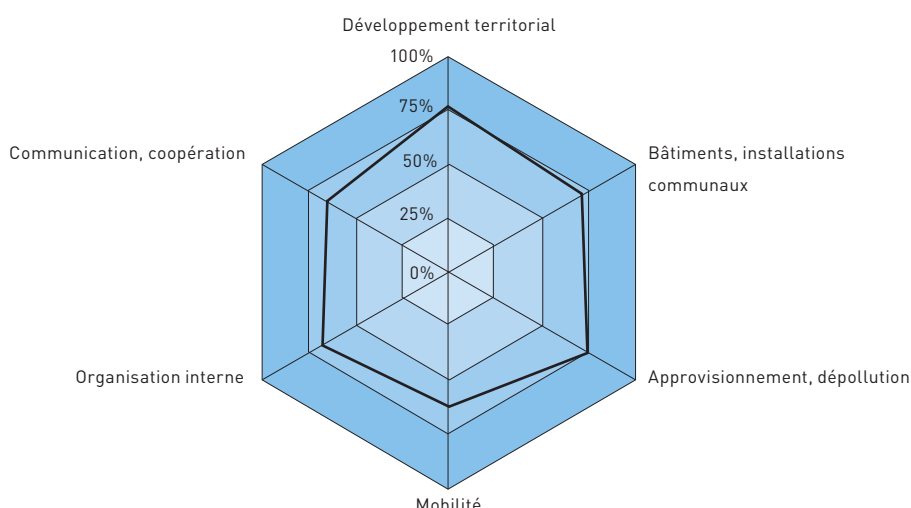
« En avance sur son temps »

« Depuis la fin des années 90, Ayent fait figure de précurseur dans le canton, comme l'une des premières communes valaisannes à subventionner les économies d'énergie. Soit l'isolation des bâtiments, le remplacement des chauffages à mazout et électriques par du renouvelable, le standard MINERGIE et les audits énergétiques.

Particulièrement motivée par les problématiques liées à l'environnement depuis mon entrée en fonction en 2005, je constate l'effet bénéfique des mesures prises, pour l'ensemble de la collectivité. Nos concitoyens ont d'ailleurs compris l'intérêt économique de notre engagement. Entreprises et particuliers trouvent leur compte, et nos habitants sont aujourd'hui pour la plupart conscients des enjeux en cours. Une situation qui démontre que l'engagement pour le développement durable est une opportunité pour tous. »

Nicole Bonvin
Conseillère communale, Ayent

Taux de réalisation en 2016



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

La commune d'Ayent s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- actualisation du Plan communal de l'énergie de 2002, déclencheur du CAD bois d'Anzère ;
- planification de zones 30 km/h et 20 km/h dans les villages stratégiques ;
- installation de 100 m² de panneaux photovoltaïques sur la nouvelle école de Botyre ;
- achat d'électricité 100% renouvelable pour les bâtiments et équipements publics ;
- mise en place d'un système de location des places dites « froides » dans les parkings de la station ;

- sensibilisation du personnel communal aux questions d'économies d'énergies ;
- soutien à un projet de centre de développement durable.

Personne de contact à Ayent

Pierre-Etienne Aymon
Responsable des services technique
T 027 399 26 46
pierre-etienne.aymon@ayent.ch

Conseillère Cité de l'énergie

Sonia Morand, T 027 203 13 63,
sonia.morand@bluewin.ch

SuisseEnergie pour les communes

c/o Bio-Eco Sàrl, T 021 861 00 96
info@bio-eco.ch

Plus d'informations

www.citedelenergie.ch/ayent



A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.

Fiche informative établie le 09.12.2016